

Stage CFDT Administrateurs représentant les salariés : du 30 novembre au 4 décembre 2026

Responsable universitaire : Laetitia Driguez (ISST – Université Paris 1) – Responsable syndicale : Elsa Brachet (CFDT)

Lundi 30 nov.	Mardi 1 ^{er} déc.	Mercredi 2 déc.	Jeudi 3 déc.	Vendredi 4 déc.
9h00 Accueil des stagiaires et présentations 10h30 Séance d'interconnaissance et de définition des questions pertinentes 12h30 Pause déjeuner	9h00 L'entreprise, le groupe et les parties prenantes : pouvoirs et conflits d'intérêts <i>Antonella Corsani</i> <i>Emérite ISST -Univ. Paris 1</i> 12h30 Pause déjeuner	9 h00 Comprendre la stratégie de l'entreprise à travers l'analyse des indicateurs économiques et financiers <i>Antonella Corsani</i> 12h30 Pause déjeuner	9h00 Gouvernance d'entreprise durable et reporting de durabilité La directive CSRD <i>Arnaud Casado</i> <i>ISST -Univ. Paris 1</i> 12h30 Pause déjeuner	9h00 Ce que nous avons appris cette semaine Intervention syndicale et réflexion collective sur les stratégies des administrateurs représentant les salariés <i>Débat avec Jérôme Morin,</i> <i>Secrétaire National CFDT</i> 12h30 Pause déjeuner
14h00 Gouvernance des sociétés et droits et devoirs des administrateurs représentant les salariés <i>Laetitia Driguez</i> <i>ISST -Univ. Paris 1</i> 17h00 -17h30 Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	14h00 Lecture critique du compte de résultats et du bilan et construction d'indicateurs pertinents du point de vue des salariés <i>Antonella Corsani</i> 17h00 -17h30 Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	14 h00 La place de l'administrateur salarié dans une gouvernance articulée avec le dialogue social <i>Rencontre avec Marvel Grignard</i> <i>Ancien secrétaire général adjoint de la confédération</i> 17h00 -17h30 Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	14h00 Responsabilité sociale des entreprises et devoir de vigilance <i>Laetitia Driguez</i> 17h00 -17h30 Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	14 h00 - 15h00 Bilan du stage <i>Laetitia Driguez</i> <i>Elsa Brachet</i>

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Public

Ce stage s'adresse prioritairement aux administratrices et aux administrateurs représentant les salariés élus ou désignés en leur qualité de syndiqués CFDT et exerçant leur premier mandat.

Objectifs

Le stage vise à former les administratrices et administrateurs salariés afin qu'elles et ils acquièrent (ou renforcent) les compétences spécifiques exigées pour l'exercice de leurs fonctions au sein des conseils d'administration des entreprises.

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont censés :

- avoir bien saisi le rôle du conseil d'administration des entreprises ainsi que les droits, les devoirs et responsabilité des administrateurs salariés ;
- avoir identifié les difficultés liées au devoir de discrétion mais aussi les marges de libertés d'expression qu'ils conservent dans le respect de ce devoir, notamment dans leurs relations avec leur organisation syndicale et les IRP;
- être en capacité de procéder à l'identification des parties prenantes représentées au sein du conseil d'administration ou de surveillance ainsi que les intérêts représentés ;
- savoir analyser les documents comptables, compte de résultat et bilan, au prisme des intérêts des salariés ;
- savoir comprendre les stratégies des entreprises à travers la lecture de quelques indicateurs économiques et financiers ;
- comprendre les exigences réglementaires en matière d'élaboration d'indicateurs extra-financiers et de plan de vigilance et réfléchir aux modes de gouvernance conduisant aux décisions relatives à obligations réglementaires.

Thèmes

Quatre grands thèmes seront abordés :

1/ Le rôle, les droits et les devoirs des administrateurs salariés et le lien avec leur organisation syndicale et le CSE, en mettant l'accent sur la portée du devoir de discrétion. L'approche sera ici essentiellement juridique.

2/ Les pouvoirs au sein des groupes d'entreprises et les intérêts divergents, voire antagoniques, des différentes parties prenantes internes et externes aux entreprises. L'approche sera socio-économique.

3/ Les stratégies des entreprises appréhendées à travers la lecture critique des comptes (compte de résultat et bilan). L'approche sera économique.

4/ La nature et la portée des obligations de *reporting* extra-financier (social, environnemental) et le rôle que peuvent jouer les administrateurs salariés sur ce sujet. Il s'agira d'une part de revenir sur les obligations d'information, et d'autre part, de préciser les obligations allant au-delà de la délivrance d'informations : devoir de vigilance des sociétés, gestion de la société en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux (Loi Pacte du 22 mai 2019).

Méthodes pédagogiques

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ; 2/ l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.

- Des interventions de spécialistes universitaires ou syndicaux. Les séances sont organisées de façon à favoriser l'interaction avec les stagiaires.

- Des séquences quotidiennes d'appropriation des connaissances en autonomie. Les stagiaires sont organisés en groupes. Ces groupes se réunissent (de préférence) tous les après-midis de 17 h 00 à 17 h 30 pour un échange autour de la question : qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?

Lieu de la formation : à l'Institut des Sciences Sociales du Travail, 16 boulevard Carnot, 92340 Bourg-la-Reine.

Enseignants et intervenants

Laetitia Driguez est maître de conférences HDR en droit privé à l'ISST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle enseigne principalement le droit du travail dans ses relations individuelles et collectives et le droit social européen. Ses recherches l'ont conduite à s'intéresser aux rapports entre droit du travail et droit des affaires. Elle est l'auteur d'une notice « Administrateur salarié » dans le *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress (<https://www.teseopress.com/dictionnaire/>) Tome 2, mars 2024.

Antonella Corsani est économiste, HDR en sociologie. Enseignant-chercheur à l'ISST Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, elle est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société) UMR 8533, directrice adjointe de l'unité IDHE.S Paris 1. Ses recherches portent sur les mutations du travail et les métamorphoses du salariat. En collaboration avec M.-C. Bureau et O. Giraud elle a dirigé le premier tome de *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress, 2019 : <https://www.teseopress.com/dictionnaire/>. Le deuxième tome est paru en mars 2024.

Arnaud Casado est maître de conférences HDR en droit privé à l'ISST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, auteur du livre *Le droit social à vocation environnementale*, LexisNexis, 2024.

Jérôme Morin est, depuis juillet 2026, secrétaire national de la CFDT, en charge notamment de la RSE, de la transition écologique juste et du numérique. Engagé à la CFDT depuis plus de vingt-cinq ans, il a exercé de nombreuses responsabilités syndicales aux niveaux territorial, fédéral et confédéral. Secrétaire général de la Fédération Communication, Conseil, Culture (F3C) de 2017 à 2026, et membre du Bureau National, il a notamment piloté les négociations conventionnelles dans les secteurs du sport et de l'animation.

Marcel Grignard a été secrétaire général de la FGMM, avant de rejoindre en 2005 la Confédération comme secrétaire national puis secrétaire général adjoint, jusqu'en 2016. Il a présidé le *think tank* Confrontations Europe de 2014 à 2020. Depuis 2020, il est membre de la commission Prospective de l'Institut Français des Administrateurs (IFA). Il a contribué à plusieurs ouvrages collectifs, notamment *Le Social et le Politique*, sous la direction de Guy Groux, Richard Robert et Martial Foucault (CNRS Éditions, 2020), ainsi que *Le dialogue social, l'avènement d'un modèle ?* sous la direction de Frédéric Géa et Anne Stévenot (Éditions Bruylant).

Elsa Brachet est secrétaire confédérale de la CFDT. Elle accompagne le développement de la représentation des salariés dans les instances de gouvernance et contribue aux travaux de la CFDT relatifs aux enjeux sociaux et environnementaux des entreprises ainsi qu'à la mise en œuvre des nouvelles réglementations européennes en matière de durabilité. Elle représente la CFDT dans différentes instances de réflexion et de dialogue avec les acteurs économiques et institutionnels sur les enjeux de gouvernance et de responsabilité des entreprises.